ATTESTATION DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **D144175193**

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	16/11/2026	26204927

(7) RÉSULTAT du CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

15/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : **S054D111**
(9) RAISON SOCIALE : **AUTO BILAN FRANCE**
(3) COORDONNÉES : **890 rue Jean Prouvé**

54710 FLEVILLE DEVANT NANCY

Tél : 03.83.51.75.83 Fax: 03.83.51.75.52

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : **054D1225**
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
GE-380-VJ(F)	22/02/2022	22/02/2022

Marque	Désignation commerciale
OPEL	CROSSLAND

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
W0V7H9EJ0M4327547	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10PELVP656M488	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

119330

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DEFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITE

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé : C

5.2.3.a.2. PNEUMATIQUES : La taille, la capacité de charge ou la catégorie de l'indice de vitesse du pneumatique ne sont pas conformes aux exigences et nuisent à la sécurité routière: AVD, AVG, ARD, ARG

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km):	-0.7 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	2 %		6 %	
Force verticales :	841 daN		438 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	277 daN	245 daN	153 daN	146 daN
Déséquilibre (< 20%) :	12 %		5 %	
Forces de freinage (efficacité) :	277 daN	245 daN	153 daN	146 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 58%) : 64 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 18 %				
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées (0.51m⁻ ¹) :	C1: < 0.10	C2: < 0.10		
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%):	-1.0 %	-0.5 %		
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1%):	-2.6 %	-1.6 %		

Attestation délivrée le 17/11/2026

par le réseau DEKRA Automotive

DEKRA Automotive
Centre d'affaires La Boursidière,
Rue de la Boursidière - Bâtiment H
CS 90010 - 92357 Le Plessis Robinson Cedex

Tel : 01 30 69 52 00